



APPUI BUDGÉTAIRE POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AU SÉNÉGAL

A l'épreuve du temps

Depuis bientôt 3 ans, la Banque mondiale accompagne le Gouvernement sénégalais dans son effort de lutte contre la pauvreté en soutenant directement le budget de l'État. Ce soutien s'est traduit par le décaissement d'un premier crédit de 30 millions de dollars fin 2004, suivi d'un second crédit d'un montant équivalent en mars 2006. Un troisième crédit est en phase de préparation, lequel devrait mettre un terme au premier cycle de soutien budgétaire de la Banque mondiale au Sénégal. Un bilan intermédiaire est proposé ci-dessous.

Par Jacques Morisset

Comme tous les bailleurs de fonds, la Banque mondiale dispose de plusieurs instruments pour soutenir financièrement un pays en voie de développement. Au cours des années 90, l'instrument privilégié était le financement de projets sectoriels tels que la construction de routes, d'écoles ou de centres de santé par le biais de procédures de décaissement parallèles à celles de l'État et gérées par des unités de coordination indépendantes. Si ce système permettait, a priori, d'améliorer le contrôle de l'affectation des fonds versés, il contribuait aussi à ralentir les décaissements et à affaiblir l'administration publique car ses meilleurs éléments étaient attirés par des salaires dépassant de loin ceux de l'État. Ce constat a justifié le mouvement graduel vers le soutien budgétaire poursuivi par la Banque mondiale et quelques autres bailleurs de fonds comme l'Union européenne, le Canada ou les Pays-Bas.

Afin de maximiser l'impact de son soutien budgétaire au Sénégal, la Banque mondiale s'est non seulement calquée sur les réformes mises en avant dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté élaborée en 2002, mais elle a aussi entrepris un effort de concertation avec le Gouvernement et l'ensemble des partenaires au développement, y compris la société civile, ce qui a permis de cerner cinq domaines prioritaires : les réformes budgétaires de l'État ; la décentralisation financière vers les gouvernements locaux ; la santé ; la création de richesse avec une attention particulière à la justice et au marché du travail ; et la protection des groupes vulnérables.

Il est difficile de résumer tous les résultats en quelques lignes, mais on ne saurait passer sous silence les avancées

réalisées en termes de transparence budgétaire, tant au niveau de la préparation que de l'exécution et du contrôle du budget. C'est ainsi que la Banque mondiale a soutenu l'adoption du nouveau Code de passation des marchés publics en mars 2006 et l'utilisation de nouveaux budgets sur base programmatique dans des secteurs essentiels comme l'éducation, la santé et la justice. Elle s'est également réjouie que les autorités aient transféré leurs comptes de gestion 1997-2004 à la Cour des comptes, résorbant ainsi le retard qui s'était accumulé au cours des dernières années. La capacité financière des gouvernements locaux s'est également trouvée améliorée grâce au début de décentralisation du budget d'investissement et à l'accélération de la mise à disposition des transferts financiers (FECL et FDD) passant de 9 mois en 2002 à moins de 4 mois en 2005.

Groupes vulnérables

Au niveau de la santé, il suffit de mentionner que le taux de couverture du vaccin Diphtérie-Polio-Tétanos (DPT3) chez les enfants a connu une nette augmentation, passant de 59 % en 2003 à plus de 80 % en 2005 (au-delà des prévisions). L'une des raisons sous-jacente à ce résultat tient aux nouvelles synergies apparues entre le ministère de la Santé et celui de l'Économie et des Finances. L'accès aux soins réclame une bonne gestion financière, des ressources humaines ainsi que la mise en place d'infrastructures pour l'accès à l'eau potable, notamment.

En ce qui concerne les deux derniers domaines prioritaires que sont la protection des groupes vulnérables et la création de

richesse, l'accent a d'abord été mis sur la rationalisation des cadres institutionnel et légal, en particulier avec la création de la Commission interministérielle qui a conduit à la finalisation de la nouvelle stratégie de protection sociale ainsi que de gestion des risques majeurs et des catastrophes. Au niveau des réformes sur le marché du travail, le soutien de la Banque s'est focalisé sur la formation professionnelle et l'adoption des textes entourant le Code du travail. L'appui dans le domaine de la justice s'est effectué autour de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle adoptée fin 2004, laquelle a mené au doublement en deux ans des ressources budgétaires allouées à ce ministère et au recrutement de plus de 100 nouveaux magistrats. On attend à présent es résultats concrets dans l'amélioration de l'accès aux services judiciaires et dans la réduction des inégalités qui transparaissent à travers les pires formes de travail et la mendicité chez les enfants ainsi que le manque de couverture sociale des groupes les plus démunis.

Le succès du soutien budgétaire de la Banque mondiale dépendra des résultats qui seront obtenus au fil du temps dans les cinq domaines prioritaires définis auparavant. Ce succès sera également tributaire des efforts globaux entrepris par les autorités pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques dans leur ensemble. En effet, il ne faut pas perdre de vue que si les projets d'investissement financés par la Banque mondiale sont importants, l'appui budgétaire direct de l'Institution représente moins de 5 % du budget annuel de l'État. Notre responsabilité est donc conjointe, ce qui n'est pas pour nous déplaire, car l'enjeu est de taille.

ÉDUCATION EN AFRIQUE

Exigence d'une gestion efficace des ressources

G. J. Martins

Les spécialistes de l'éducation dans les pays participant à l'Initiative pour l'amélioration de la gestion de l'éducation dans les pays africains (AGEPA) se sont donné rendez-vous à Dakar du 16 au 18 mai dernier. Ensemble, avec une vingtaine de représentants des partenaires techniques et financiers, ils ont fait un état des lieux des progrès accomplis depuis le lancement de l'Initiative en 2003 et ont partagé leurs expériences. L'atelier a été organisé conjointement par le ministère de l'Éducation nationale du Sénégal, le département des ressources humaines de la région Afrique de la Banque mondiale et l'Institut de la Banque mondiale (IBM). C'est le ministre sénégalais délégué aux Questions pédagogiques, M. Ibrahim Fall, qui en a assuré l'ouverture.

L'AGEPA est une initiative pilote lancée par la Banque mondiale et les coopérations française, norvégienne et irlandaise avec l'objectif d'explorer les moyens d'améliorer la gestion de l'éducation dans les pays africains. Au lancement de cette Initiative, les délégations de cinq pays (Mauritanie, Madagascar, Burkina Faso, Mozambique et Niger) se sont réunies pour un premier atelier à Antananarivo en décembre 2003, puis à Nouakchott en novembre 2004, pour élaborer

des plans d'action et préparer leur mise en œuvre. En 2005, un deuxième groupe de pays comprenant le Sénégal, la Guinée et le Bénin ont rejoint l'Initiative. Malgré des disparités dans leur système éducatif, les huit pays ont entamé des réflexions et des travaux orientés sur l'amélioration de la gestion de l'éducation. De façon générique, ils ont engagé un travail sur l'un ou l'autre (voire les deux à la fois) des aspects de la gestion considérés dans l'Initiative, à savoir la distribution des ressources du niveau central aux écoles et la transformation de ces ressources en résultats chez les élèves.

Pour les pays fondateurs de l'Initiative, cet atelier fut l'occasion d'effectuer une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de leurs plans d'action. En ce qui concerne le groupe des pays récemment engagés dans l'Initiative, il s'agissait plutôt de s'inspirer des leçons des pays fondateurs pour enrichir leurs plans d'action et explorer de nouvelles dimensions de l'approche AGEPA. Au-delà des exposés sur chaque pays participant, l'atelier a permis une focalisation sur des expériences réussies au Niger (tableaux de bord scolaires), à Madagascar (évaluation de l'impact des nouveaux outils de gestion) et en Mauritanie (décentralisation de la gestion).

Les participants sont parvenus à un consensus sur le rôle important de l'AGEPA dans la concrétisation de l'objectif du millénaire quant à une éducation primaire de qualité pour tous. L'accroissement effectif du flux de l'aide internationale à l'éducation dans les dernières années et les perspectives encourageantes de son évolution soulèvent de façon critique la nécessité d'une gestion efficace des ressources à tous les niveaux du système éducatif des pays.

L'atelier de Dakar a accentué la réflexion initiée depuis quelque temps sur les options possibles en termes de capitalisation de cette expérience et son élargissement à d'autres pays africains intéressés. À cet effet, les actions proposées portent, notamment, sur la compilation systématique de l'expérience accumulée ; la création d'un site Internet pour mieux partager l'expérience ; l'intégration d'un module AGEPA dans les sessions de formation sur les réformes stratégiques de l'éducation régulièrement organisées par l'IBM ; et la création d'un réseau d'experts AGEPA pour soutenir les efforts des pays visant à développer et à mettre en œuvre des plans d'action nationaux. Le prochain atelier AGEPA devrait avoir lieu dans les prochains 18 à 24 mois.